



L'INCESTE

TROUVER LES

MOTS

POUR AGIR

#IncestesParlonsEn

Guide pour les personnels éducatifs et enseignants



CONTRE L'INCESTE, VOTRE RÔLE COMPTE

Le silence qui entoure l'inceste et les violences sexuelles est un outil majeur de leur perpétuation. Or, la parole des victimes ne se libère que si elles trouvent de l'écoute autour d'elles.

**L'école doit pouvoir être un lieu refuge.
Comment trouver les mots pour en parler ?**

Ce guide pratique a pour objectif de vous aider, en tant que personnel éducatif et enseignant, à comprendre, repérer et protéger vos élèves face à des situations d'inceste.

Au quotidien auprès de vos élèves, vous jouez un rôle central en termes d'éducation dans cette période de construction de soi : votre parole a du poids. Elle peut briser le silence qui entoure l'inceste. Elle peut le dénoncer. Elle peut soigner et soutenir.

Alors trouvons les mots ensemble !

SOMMAIRE

INCESTE

03

De quoi parle-t-on ?

04

Repérer les élèves ayant besoin d'aide

TROUVER

05

Les mots pour soutenir et rassurer

06

Les solutions immédiates à déployer

LES MOTS

07

Pour prévenir et protéger

INCESTE

De quoi parle-t-on ?

QU'EST-CE QUE L'INCESTE ?

Si n'importe quel membre de la famille a des relations sexuelles avec un enfant (attouchements, caresses et ou pénétration des parties intimes - bouche, seins, fesses, sexe), il s'agit d'inceste. L'inceste est un crime, et est sévèrement puni par la loi (article 222-22-3 du Code pénal).

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES VICTIMES ?

- Des traumatismes psychologiques énormes : honte, dépression, culpabilité inversée, confusion, dégoût de soi, pensées suicidaires, un rapport à la sexualité compliqué, etc.
- 30 % des victimes d'inceste déclarent avoir subi d'autres agressions depuis l'inceste (IPSOS 2019).

POUR ALLER PLUS LOIN



Ou peut-être une nuit

de Charlotte Pudlowski
Podcast de Louie Media, 2020

EN CHIFFRES

1 personne sur 10
est ou a été victime
d'inceste
(IPSOS 2020)

Dans 9 cas sur 10
l'agresseur est un homme
(IPSOS 2019)

**Sur 3 victimes
d'inceste**
2 filles et 1 garçon
(VIRAGE, 2016)

Plus de 80 %
des victimes d'inceste
et de violences sexuelles
ont moins de 15 ans
(VIRAGE, 2016)

INCESTE

Repérer les élèves ayant besoin d'aide

IDENTIFIER LES SIGNES D'ALERTE

De manière générale, tout changement brutal dans le comportement de l'élève ou toute régression dans son développement doit attirer l'attention sur d'éventuelles violences, y compris sexuelles.

Les signaux d'alerte sont multiples. Il faut veiller à prendre en compte un faisceau de signaux, et non des signaux isolés :

- émotions traumatiques : pensées suicidaires ; dégoût de soi ; angoisse ; pertes de mémoire ; sentiment d'étrangeté vis-à-vis de soi-même ou des autres ; hypervigilance ; envie de tuer ou torturer ;
- troubles addictifs : comportement alimentaire ; hypersexualité ou comportement sexuel à risque ;
- comportements autodestructeurs : sport extrême ; scarifications ; tentatives de suicide ; consommation extrême d'alcool et de drogues ;
- conflits récurrents ;
- quête systématique d'affection envers les adultes ou évitement.

OUVRIR LE DIALOGUE

Une victime de violences sexuelles, et en particulier de violences incestueuses, peut ne presque jamais parler de ce qu'elle vit, notamment parce qu'elle peut être soumise :

- à des menaces de représailles, du chantage, ou des promesses de silence exigées par l'agresseur ;
- à un sentiment de honte et de culpabilité si fort qu'il empêche de parler.

Le plus simple et le plus direct est encore d'oser poser la question en toute bienveillance. C'est aux adultes, d'aborder le sujet et de montrer qu'ils sont à même d'écouter et d'apporter de l'aide.

Est-ce que quelqu'un dans ta famille :

- t'a déjà fait du mal ?
- t'a déjà demandé de faire des choses qui te mettent mal à l'aise avec ton corps, ou avec le sien ?
- a déjà touché des parties intimes de ton corps ou t'a imposé des gestes ?

POUR ALLER PLUS LOIN



Signaux d'alerte et phrases assassines, Les violences sexuelles sur les mineurs

de Sandrine Apers, association Le Monde à Travers un Regard

TROUVER

Les mots pour soutenir et rassurer

ACCUEILLIR LA PAROLE

Il est difficile de savoir comment réagir face aux faits rapportés. La violence et le fait de ne pas y être préparé peuvent nous conduire à minimiser les faits.

SAVOIR ÉCOUTER

L'important est d'écouter l'élève : lui donner le temps de s'exprimer, ne pas juger ses paroles. Le récit peut être difficile à livrer comme à entendre, et la mémoire des événements peut être floue.

Maîtriser ses émotions : face à la révélation de l'inceste, on peut vivre un moment de sidération et de bouleversement. C'est normal, mais la victime ne doit pas avoir à gérer les émotions de son interlocuteur ou interlocutrice en plus des siennes.

Ne pas mener l'enquête : la personne à qui l'élève se confie n'a pas à rechercher des preuves mais elle est essentielle pour l'accompagner dans les démarches de mise en protection et de signalement des faits.

DÉCULPABILISER L'ÉLÈVE

Les victimes peuvent rester prises depuis l'enfance dans la rhétorique de l'agresseur, qui varie autour :

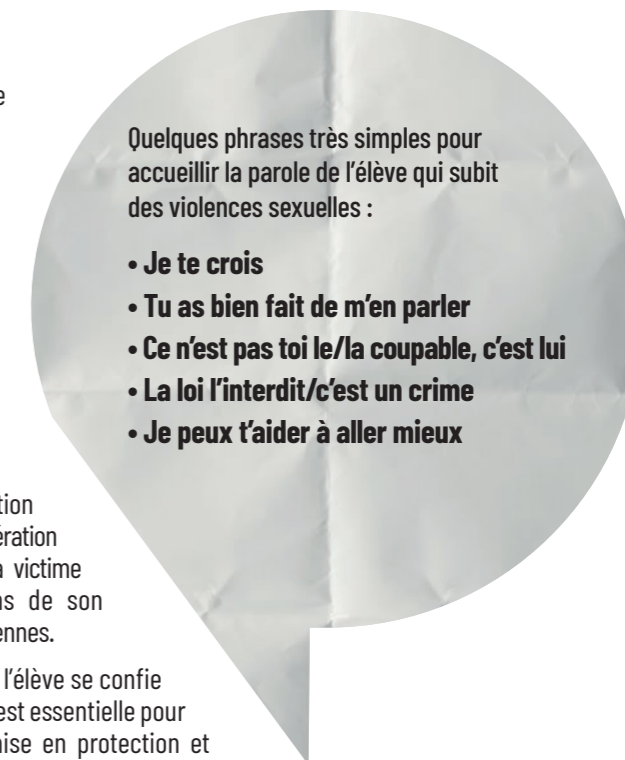
- du secret - *n'en parle à personne* ;
- de la dépréciation de soi - *tu ne vauds rien ; il n'y a que moi qui peux t'aimer* ;
- de la culpabilisation - *regarde ce que tu me fais faire ; c'est de ta faute* ;
- de l'amour - *je t'aime trop*.

Il est important de rappeler à l'élève que :

- si l'agresseur est adulte, il est responsable de ses actes ;
- si l'agresseur est un autre enfant ou adolescent, cela ne diminue pas la gravité des faits ;
- l'inceste n'est pas de l'amour mais bien un crime.

Quelques phrases très simples pour accueillir la parole de l'élève qui subit des violences sexuelles :

- **Je te crois**
- **Tu as bien fait de m'en parler**
- **Ce n'est pas toi le/la coupable, c'est lui**
- **La loi l'interdit/c'est un crime**
- **Je peux t'aider à aller mieux**



TROUVER

Les solutions immédiates à déployer

LA PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS D'INCESTE

En tant que personnel éducatif ou enseignant, **dénoncer une situation d'inceste est une obligation légale**. Dès que l'élève a confié à un membre de l'Éducation nationale des faits dont il ou elle affirme avoir été victime, il appartient à l'institution d'aviser en urgence par téléphone la Cellule départementale de recueil des informations préoccupantes (CRIP), et dans les situations d'extrême gravité nécessitant une protection immédiate, le procureur de la République (article 40 du Code pénal).

Ne pas le faire relève de la non-assistance à personne en danger. La démarche n'en est pas moins difficile, étant donné la nature des faits qui impliquent un ou une proche de la victime. Les personnels médico-sociaux et les directions des établissements doivent accompagner la personne ayant recueilli le témoignage de l'élève. Des protocoles existent et protègent les victimes comme les personnes effectuant le signalement.

Il peut arriver que le ou la mineure nie ce qu'il lui est arrivé, même après avoir révélé les agressions, notamment en présence d'une personne en position d'autorité. Malgré cela, il est important de poursuivre le signalement. **La personne qui signale ne peut en aucun cas être poursuivie en recours pour excès de pouvoir.**

RÉDIGER UNE INFORMATION PRÉOCCUPANTE

Chaque Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) a son propre protocole qui précise les modalités de saisine et de transmission des informations au sein des établissements.

De nombreux conseils sont à retrouver sur le site www.incesteparlonsen.com

DISPOSITIFS D'AIDE POUR LES VICTIMES ET LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

TCHAT EN LIGNE

du lundi au samedi, de 10 h à 21 h

www.commentonsaime.fr

LIGNE D'ÉCOUTE DES VIOLENCES SEXUELLES

du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h

0 800 05 95 95

24/7, appeler le

119

LES MOTS

Pour prévenir et protéger

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles et le travail en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes font partie intégrante des missions de l'Éducation nationale. Il est primordial de travailler ces questions de manière transversale, via les entrées disciplinaires et au sein de tous les aspects de la vie de l'établissement.

FORMER LES PERSONNELS ÉDUCATIFS ET ENSEIGNANTS AUX QUESTIONS DE SEXUALITÉ, DE VIOLENCES SEXUELLES ET D'INCESTE

→ Le *Centre Hubertine Auclert* propose des formations sur demande et tout au long de l'année, en visio comme en présentiel.

contact@hubertine.fr 01 84 74 13 80

Les associations *En avant toute(s)*, qui anime le tchat www.commentonsaime.fr spécialisé pour les 15-25 ans, et le Planning familial proposent également des formations :

→ *En avant toute(s)* **contact@enavanttouteslab.fr**

→ Le *Planning familial* / en Île-de-France **mfpf.idf@gmail.com 01 47 00 26 87**

SENSIBILISER LES JEUNES

Pour animer des séances d'éducation à la sexualité incluant la prévention des violences sexuelles y compris dans la famille, et pour aider les élèves à se protéger et à analyser les situations, des associations proposent des interventions.

En Île-de-France :

→ *CLAFoutils* (Collectif d'Action Féministe Outils) **clafoutils@riseup.net**

→ *Collectif féministe contre le viol* (CFCV)

collectiffeministe.contreleviol@orange.fr 01 45 82 73 00

→ *En avant toute(s)* **contact@enavanttouteslab.fr**

POUR ALLER PLUS LOIN



Et si on se parlait ? Le petit livre pour aider les enfants à parler de tout, sans tabou ! 11 ans et +

de **Andréa Bescond et Mathieu Tucker**, Harper Collins, 2020



**C'est mon élève
mais c'est aussi une victime
à protéger**

#IncesteParlonsEn

www.incesteparlonsen.com

